

Le projet de fusion BAE-EADS abandonné

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

Tel qu'évoqué dans de précédents communiqués, un important projet de fusion entre deux géants européens de l'industrie de défense, EADS et BAE Systems, a été envisagé récemment. Ce projet était susceptible de consolider les activités industrielles en Europe en proposant l'émergence d'un nouveau conglomerat aux activités plus équilibrées entre les marchés civil et militaire. Sur un plan plus politique il offrait en outre la possibilité de resserrer les liens entre d'un côté la France et l'Allemagne et, de l'autre, le Royaume-Uni.

Ce projet vient d'être abandonné. Pour l'instant les médias attribuent surtout au gouvernement allemand la responsabilité de cet échec. L'administration Merkel aurait craint d'être marginalisée dans un contexte de rapprochement entre la France et l'Angleterre. Son inquiétude aurait notamment découlé de la proposition de réunir les sièges sociaux autour de deux centres soit Toulouse pour le domaine civil et Londres pour les activités militaires. Berlin anticipait également des pertes d'emplois suite à l'intégration de la division défense d'EADS (la firme Cassidian) au géant BAE.

Les hésitations allemandes ont trouvé un écho financier dans la cité londonienne. Des actionnaires importants de BAE -notamment Invesco Perpetual qui détient 13% des actions- étaient sceptiques, jugeant la transaction peu rémunératrice pour eux en plus de menacer les actifs détenus par BAE aux États-Unis. Ils se réjouissent donc de la décision de Berlin.

Néanmoins, ce projet de fusion était susceptible de donner l'initiative à l'Europe dans le processus de restructuration de l'industrie de défense mondiale qui s'annonce. Certes, d'autres projets pourraient émerger, comme celui d'une alliance entre BAE et l'italienne Finmeccanica, mais rien n'aura l'impact qui s'annonçait dans le dossier EADS/BAE. Le projet abandonné était de surcroît susceptible de proposer un nouveau modèle de développement dans le milieu de la défense, un modèle consacré à la recherche d'un équilibre entre les activités civiles et les activités militaires, ce qui aurait pu reléguer au second plan le modèle d'affaires issu des années 1990 qui était, lui, fondé sur la spécialisation en défense. Tout est maintenant remis à plat et il faudra suivre de très près l'évolution des choses, surtout aux États-Unis où devrait en toute logique émerger la riposte la plus forte à la contraction des marchés.

Pour l'instant les grands groupes de défense américains cherchent surtout à prendre le

contrôle d'entreprises de taille intermédiaire susceptibles de leur donner accès à de nouvelles sources de revenus. Mais il est loin d'être acquis que ce régime offrira une ligne

de conduite susceptible de satisfaire les actionnaires dans le contexte de réduction des commandes militaires qui s'annonce à partir de 2013.